

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 9 février 1999, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie, représentantes du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-162-02-99

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal... (néant).
4. Affaires relatives au procès-verbal... (néant).
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

6.1. Formation professionnelle :

6.1.1. Demande de construction

6.1.2. Projet de location

6.1.3. Alliance stratégique / signature d'une entente.

6.2. Vente d'un terrain gazonné de la cour de l'école Pierre-Boucher.

6.3. Politique relative aux mesures d'urgence / adoption.

6.4. Budget révisé 1998-1999 / adoption.

6.5. Rémunération des commissaires / adoption.

7. Information :

7.1. Agrandissement des écoles du Boisé et de Salaberry.

8. Affaires diverses :

8.1. Budget des Services de garde.

8.2. Objets de consultation des conseils d'établissement.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1.1 Formation professionnelle / demande de construction

Madame Ginette Jacques, directrice générale et madame Marie-Laure Elliott, directrice du Centre de formation professionnelle présentent le sujet susmentionné.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes ne dispose pas d'installation pour la formation professionnelle malgré ses 33 000 élèves ;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a été reconnue à la carte des options de la Montérégie pour dispenser plusieurs programmes à vocation régionale en plus des programmes de base ;

Considérant que la clientèle en formation professionnelle n'est pas captive, d'où la nécessité de faciliter l'accès aux installations, spécialement lorsque le mandat d'enseignement est régional ;

Considérant que l'emplacement de l'école Richelieu Valley n'est pas idéal en terme d'accessibilité pour l'ensemble de la Montérégie et même pour le territoire de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant les résistances de l'environnement à l'installation de la formation professionnelle à l'école Richelieu Valley ;

Considérant les coûts que nécessiteraient la rénovation et l'agrandissement de cette école ;

Considérant les échanges en cours avec la Direction générale de la formation professionnelle et technique ;

C-163-02-99 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de demander au ministère de l'Éducation l'autorisation de construire un Centre de formation professionnelle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.2 Formation professionnelle / projet de location de locaux temporaires

Considérant le projet de construction d'un Centre de formation professionnelle;

Considérant la nécessité de prévoir l'installation temporaire de la formation professionnelle;

C-164-02-99 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de demander au ministère de l'Éducation l'autorisation de louer des locaux pour loger la formation professionnelle et d'en financer les coûts.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.3 Formation professionnelle / alliance stratégique / signature d'une entente

Madame Marie-Laure Elliott, directrice du Centre de formation professionnelle, présente le dossier susmentionné.

Les membres du Conseil s'interrogent sur l'urgence de procéder à la signature d'une telle entente.

C-165-02-99 Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'approfondir la nécessité de recourir à une telle entente avec des compagnies privées et de renvoyer cette question au Comité sur la formation professionnelle avec mandat d'acheminer une recommandation, à la première occasion, au Conseil des commissaires ou au Comité exécutif pour adoption.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Vente d'un terrain gazonné de la cour de l'école Pierre-Boucher

Monsieur Gabriel Ducharme, président, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de monsieur Laurent Rivard de la Légion Royale Canadienne;

Considérant que le terrain concerné est évalué à plus de 100 000 \$;

Considérant que dans un tel cas, le règlement oblige une commission scolaire qui souhaite se départir d'un bien immeuble à obtenir une autorisation ministérielle de vente, préalablement à toute démarche de vente;

Considérant que cette autorisation préalable est assortie de l'obligation d'appliquer le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire;

Considérant que ce règlement exige de procéder à la vente par soumission publique;

Considérant que le terrain est requis et utilisé comme parc-école par l'école Pierre-Boucher;

Considérant que la Ville de Boucherville y aménage annuellement une patinoire utilisée par les élèves de l'école et par les résidents du quartier;

Considérant la position du Conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher (résolution CÉ-98-99-33);

C-166-02-99

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de conserver ledit terrain pour les besoins de la Commission scolaire et d'informer monsieur Laurent Rivard, représentant de la Filiale 266 Pierre-Boucher de la Légion Royale Canadienne que le terrain en question n'est pas à vendre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Politique relative aux mesures d'urgence / adoption

Le secrétaire général, monsieur Clément Page, présente le dossier susmentionné.

Monsieur Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, fait rapport de la consultation des diverses instances syndicales sur un projet de politique de mesures d'urgence.

Monsieur Marc-André Lehoux suggère d'adresser cette politique aux villes pour les sensibiliser à la démarche de la Commission scolaire.

C-167-02-99

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter la politique relative aux mesures d'urgence de la Commission scolaire des Patriotes et ce, telle que présentée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Budget révisé 1998-1999 / adoption

Monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier susmentionné.

Considérant le
processus
budgétaire en
vigueur à la
Commission
scolaire; **C-168-02-99**

C-169-02-99

C-170-02-99

Considérant la révision budgétaire déposée; Monsieur le président Gabriel Ducharme présente le dossier susmentionné. Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'adopter les montants indiqués ci-après relatifs à la rémunération des commissaires :

Considérant les démarches en cours pour redresser la situation financière d'ici le 30 juin 1999;

• Commissaires siégeant au Conseil des commissaires :	4 957 \$ / an
• Commissaires siégeant au Comité exécutif :	2 000 \$ / an
• Commissaires à la fonction de présidence d'un comité de la CSP :	50 \$/réunion
• Président du Conseil des commissaires :	75% du montant résiduel
• Vice-président du Conseil des commissaires :	25% du montant résiduel

La proposition est mise aux voix.

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'adopter le budget révisé 1998-1999

Ont voté pour :	13
Ont voté contre :	7
Abstention :	1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

totalisant 182 603 920 \$ de dépenses et modifier la conséquence : nouvelle rémunération entre en vigueur le 1^{er} janvier 1999.

Il est proposé par monsieur Alain Villemure que la rémunération provisoire adoptée à la résolution C-019-07-98 soit en vigueur jusqu'au 31 décembre 1998 et que la nouvelle rémunération entre en vigueur le 1^{er} janvier 1999.

• les plans d'effectifs des personnels; La proposition est mise aux voix.

Ont voté pour :	20
Ont voté contre :	0
Abstentions :	3

physique à réaliser en 1998-1999; La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

• les travaux d'aménagement à réaliser au centre administratif Roberval;

• les budgets alloués aux unités administratives pour leur fonctionnement.

La proposition est mise aux voix.

Ont voté pour :	20
Ont voté contre :	0
Abstention :	1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

6.5 Rémunération des commissaires / adoption

7. INFORMATION :

7.1 Agrandissement des écoles du Boisé et de Salaberry

Monsieur Jean-François Rabouin demande que le Conseil soit saisi d'une résolution relativement aux demandes d'agrandissement des écoles du Boisé de Saint-Amable et de Salaberry de Chambly.

8. AFFAIRES DIVERSES :

8.1 Budget des Services de garde

Madame Line Tessier fait part des préoccupations du Conseil d'établissement de l'école de la Source relativement à l'application d'une ponction sur les budgets des services de garde.

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, explique qu'il s'agit d'une retenue dans le versement des subventions aux services de garde qu'il a été convenu d'appliquer jusqu'à ce que la Commission scolaire ait adopté une politique relative aux Services de garde.

Il apporte des éclaircissements sur les listes d'attente dans deux écoles de la Commission scolaire pour les garderies à cinq dollars par jour.

8.2 Objets de consultation des conseils d'établissement

Madame Mireille Charbonneau apporte une autre préoccupation du Conseil d'établissement de l'école de la Source, à savoir que les conseils d'établissement n'ont pas été consultés avant l'adoption de la politique sur les critères d'inscription des élèves.

Le secrétaire général rappelle les nouvelles dispositions de la Loi sur l'instruction publique qui modifient le régime de consultation des organismes de parents.

Mesdames Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie expliquent les recommandations que le Comité de parents a transmises à ses membres à l'effet de consulter les parents membres des conseils d'établissement et les autres parents de leur milieu.

9. PAROLE AU PUBLIC

Madame Sylvette David souligne, en tant que présidente du Conseil d'établissement de l'école Courtland Park, qu'il est difficile de consulter les parents du milieu sur l'avenir des services aux élèves de cette école.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Madame Suzanne Ferland-Campbell précise le sens de son intervention lors de la dernière séance du Conseil relativement aux critères d'inscription des élèves, en indiquant qu'elle avait le mandat du Comité de parents de revenir sur les points en question.

Le président ajoute qu'il reçoit de bonne part les remarques de madame Campbell et qu'il donnera suite à la lettre du Comité de parents à ce propos.

Madame Huguette Bussières se demande s'il n'y aurait pas lieu d'ajouter un point à l'ordre du jour des séances du Conseil des commissaires pour faire place au rapport des commissaires-parents. On suggère plutôt de transmettre au Conseil les procès-verbaux du Comité de parents.

Des membres du Conseil des commissaires soulèvent les éléments suivants :

- œuvres d'art de l'école le Parchemin;
- l'assignation d'un élève à une école sur le formulaire d'inscription;
- la publicité dans les écoles;
- la violence physique et verbale.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-171-02-99

À 22 heures, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

président

secrétaire général

CP/ag